



RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A
D R O
M E -

caue

2010

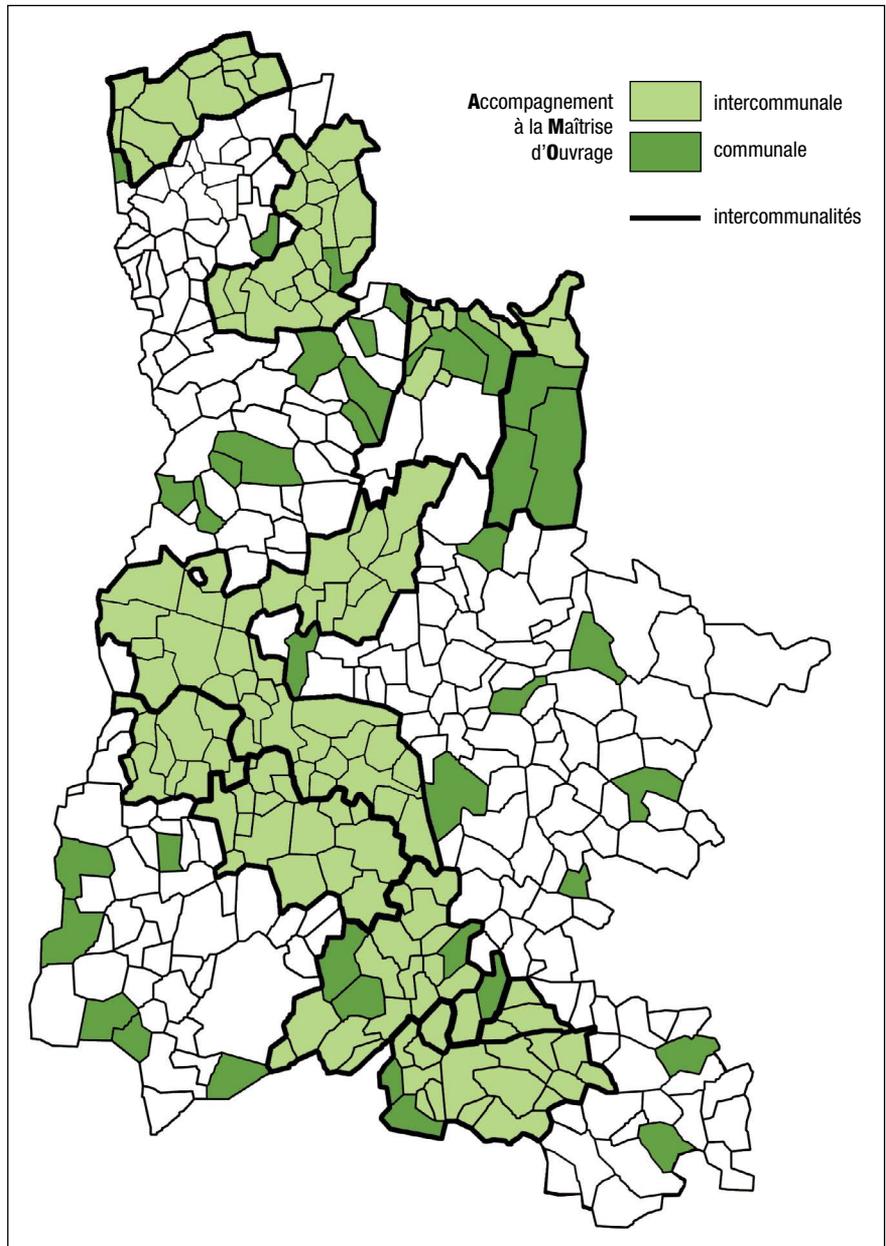
LES MISSIONS 2010.	p 2
LES COMPTES 2010.	p 3
MISSIONS POUR LE DÉPARTEMENT	p 3
CONSEIL AUX PARTICULIERS	p 3
ANIMATION - SENSIBILISATION - FORMATION	p 4 - 5
ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ..	p 6 - 8
Urbanisme	p 6 - 7
Espaces publics.....	p 7
Programmation de bâtiments.....	p 8

2010 : retour à la normale

69 nouvelles conventions d'accompagnement aux collectivités ont été signées en cette année 2010. Après les folles années 2008 et surtout 2009 qui avaient vu le nombre des conventions «exploser», nécessitant même la mise en place d'un moratoire de six mois, 2010 marque le retour au rythme des années antérieures, rythme plus en accord avec les moyens du CAUE. [En 2005 : 59 conv., en 2006 : 79, en 2007 : 62]. Ces 69 conventions ont été signées avec 54 communes et 10 intercommunalités différentes.

L'urbanisme représente à lui seul presque 40% des missions signées [26 sur 69]. Les approches menées à l'échelle communale et les contributions au cahier des charges de documents de planification y font part égale avec les réflexions portant sur des quartiers. La programmation de bâtiments et les espaces publics se retrouvent à égalité avec 18 missions. Autre élément marquant cette année : la mise en place réussie du nouveau dispositif de conseil aux particuliers. Sept collectivités ont déjà signé la *Charte départementale pour la qualité des constructions* et recruté un architecte conseiller [cf ci-contre]. La centaine de participants à la journée organisée sur ce thème à Alixan le 10 juin dernier, semble aussi témoigner de l'intérêt croissant que les collectivités portent à ce sujet.

MISSIONS 2010



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010

Anne-Marie Rème-Pic, Présidente, Claude Barneron, Frédérique Bompard, Robert Boursin, Christian Bovier, Claude Chovin, Jean-Noël Couriol, Pierre Descombes, Hubert Guichard, Christian Albiges, André Gilles, Laurent Haro, Anne Jestin, Philippe Lacoste, Michel Nevoret, Danièle Pic, François Pégon, Dominique Quet, Michèle Rivasi, Jean Serret, Claude Vignon.

ÉQUIPE CENTRALE

Walter Acchiardi, Laurence Patois-Bedel, Audrey Carreira-Xavier, Christine Coignet, Karine Dalverny, Karin Faulmann, Carole Ollier, Michèle Frémaux, Anne-Laure Julian, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Jean-Luc Piolet, Robert Pleyne, Frédéric Poudevigne, Odile Robert, Guillaume Sarti.

PERSONNEL COMMUN "HABITAT FAVENTINES"

Anne-Pascale Bastin, Lydia Contréras, Marianne de Poncharra, Salah El Khal, Henriette Faure, Samia Haddou, Sébastien Jouët-Pastré, Pierre Mariller, Isabelle Souteyrat-Bréat.

INTERVENANTS LIBÉRAUX 2010

Sacha Barbiéri, Olivier Cadart, Richard Chambaud, Matthieu Cornet, Pierre Ely, Jean-Baptiste Fleurent, Olivier Foulquier, Ghislaine Giraud, Pierre Levy, Catherine Peysson, Eric Prangé.



Alixan, le 10 juin 2010

CONSEIL AUX PARTICULIERS : LE NOUVEAU DISPOSITIF DÉMARRE BIEN

L'année 2010 a vu la mise en place du nouveau dispositif en matière de conseil aux particuliers. Jusque là assuré par le CAUE dans le cadre de conventions passées avec les collectivités locales [le plus souvent des intercommunalités], l'assistance architecturale et paysagère a pris en 2010 une nouvelle forme.

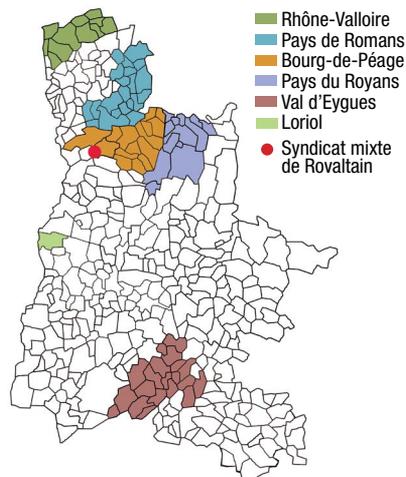
Les collectivités locales recrutent à présent directement leur architecte conseiller dans le cadre d'une **Charte départementale pour la qualité architecturale, urbanistique, paysagère et environnementale des constructions.**

Quant au CAUE, il assure un double rôle :

- d'accompagnement de la collectivité : écriture du cahier des charges de la mission à confier à l'architecte, aide dans la procédure de sa désignation, diffusion de l'information, bilan de son intervention
- et d'animation du réseau de ces architectes conseillers : rencontres...

Fin 2010, la commune de Lorient, la commune de Romans dans le cadre du suivi de sa ZPPAUP^(*), les 5 Communautés de communes du Pays de Romans, du Pays du Royans, de Rhône-Valloire, du Val d'Eygues, du canton de Bourg-de-Péage et le Syndicat Mixte de Rovaltain ont d'ores et déjà adhéré à la Charte et choisi leur architecte conseiller.

(*)Zone de protection du patrimoine urbain, architectural et paysager



LE DÉPARTEMENT



Pour le service Espaces Naturels Sensibles - Direction de l'Environnement, le CAUE a accompagné deux projets :

L'AMENAGEMENT DU SERRE DE L'ANE

Le Serre de l'Ane à La Charce est un site géologique remarquable, une référence à l'échelle mondiale pour l'étage Hauterivien. Le Département a lancé une étude d'interprétation et d'aménagement de ce lieu qui, très lisible et pédagogique, reçoit déjà de nombreux visiteurs avertis [scolaires, universitaires...]. Le CPIE Royans-Vercors a ainsi travaillé sur les publics potentiels et sur les contenus et supports pédagogiques à développer. En lien avec cela, et sur la base d'un cahier des charges rédigé par le CAUE, un paysagiste a proposé des principes d'aménagement : stationnement des véhicules, liaison piétonne avec le village, délimitation entre espaces ouverts au public et lieux à protéger... Un système de murets, à la fois mobilier de confort, support d'information et barrière de protection, a ainsi été suggéré. Une consultation de maîtrise d'oeuvre va être lancée.

L'AVENIR DU DOMAINE DE LORIENT

Le parc de Lorient est un "espace public sensible périurbain" situé aux portes de Valence. Le Département a commandé une étude visant à définir la vocation principale de ce site et les aménagements à y réaliser. Après un important travail de concertation, le projet s'oriente vers une valorisation du domaine axée sur ce qui constitue ses richesses : la diversité des publics qui s'y croisent [sportifs, familles...], son caractère naturel [multiplicité des ambiances paysagères, biodiversité...]. Un aménagement "léger" et progressif est ainsi proposé afin d'améliorer la cohabitation des diverses pratiques [une consultation vient d'être lancée sur une première tranche de travaux]. Le parc accueillant de nombreuses manifestations, une réflexion va également être conduite sur un plan d'animation qui soit cohérent avec cette image de parc naturel public.

Une gestion 2010 équilibrée avec **14 089 € de résultat.**

Les charges de gestion courantes sont maîtrisées, avec stabilité, économies sur la majeure partie des postes et quelques augmentations contrôlées en assurances, carburant et informatique.

On note une forte baisse des crédits vacataires libéraux, à 54 400 € contre une moyenne de 100 000 € précédemment. Il s'agit d'une mesure d'économie annoncée en Conseil d'Administration début 2010.

Les coûts salariaux sont en légère baisse à 880 000 € [- 0.8 %] et représentent 75 % des charges.

Les produits s'établissent à 1 190 875 €, dont 1 003 000 € garantis par le Département, comprenant une taxe CAUE «record» à 975 105 € diminuant fortement la subvention volontaire du Conseil Général à 27 895 € [contre 200 831 € en 2009, la taxe ayant été moins élevée].

Les contributions des collectivités locales s'établissent à 174 000 €, en baisse par rapport à 2009 qui avait été une année de surcharge exceptionnelle, mais plus élevées qu'en 2008, année comparable.

Charges : 1 176 786 €, dont

- Charges de personnel et taxes salaires : 880 765 €
- Honoraires : 54 424 €
- Résultat : + 14 089 €

Produits : 1 190 875 € dont

- Taxe : 975 105 €
- Département : 27 895 €
- Adhésions + participations collectivités : 174 279 €

Les capitaux propres s'établissent à 283 589 €, soit un trimestre d'activité.

FORMATIONS

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE L'AMÉNAGEMENT D'UN QUARTIER

• Dans le cadre du Groupe Technique Logement mis en place par le Département, le CAUE est intervenu lors de deux sessions de formation devant une vingtaine de techniciens des intercommunalités, sur les thèmes de :

- "la fonction d'aménageur des opérateurs logement et leur intervention dans le domaine de l'accession" : au travers des exemples d'opérations sur le quartier des Rigauds à Saint-Paul-les-Romans et sur le secteur de Moraye à Beaumont-lès-Valence.
- "aménagement de quartier et approche environnementale de l'urbanisme/AEU", au travers des exemples de Grâne [quartier Tourache] et de Allan.

APPROCHES ENVIRONNEMENTALES DE L'URBANISME

• À la demande de l'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, le CAUE est intervenu dans le cadre d'un module de formation sur les Approches Environnementales de l'Urbanisme/AEU devant les élus et techniciens du Parc Régional des Alpilles. La démarche mise en oeuvre à Beaumont-lès-Valence a été présentée par un élu de la commune avec l'appui du CAUE.

PLANS CLIMAT ÉNERGIE TERRITOIRE

• À la demande de la Communauté d'Agglomération de communes du Pays de Romans, le CAUE a animé une soirée consacrée à la présentation du volet urbanisme et construction des "Plans Climat Energie Territoire". Une trentaine d'élus étaient présents.

RENCONTRE : "CONSEIL AUX PARTICULIERS : POUR UNE QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE"

Précédée le matin par l'assemblée générale du CAUE, la rencontre, qui s'est déroulée dans la nouvelle salle polyvalente d'Alixan, a rassemblé une centaine de participants, élus et professionnels.

Son objectif : diffuser la pratique du conseil architectural au sein des communes et groupements de communes. Après 15 ans de conseil CAUE dans le cadre de conventions signées avec les collectivités drômoises qui en faisaient la demande, la mise en place du nouveau dispositif [voir supra p3] inspiré de ce qui se pratique en Isère, était l'occasion de reposer la question des fondements et des pratiques du *conseil aux particuliers*.

Parmi les contributions à cette journée :

- Yves Brien, directeur de la FNCAUE, est venu présenter le bilan de 30 années de conseil architectural CAUE,
- Serge Gros, directeur du CAUE de l'Isère,

a présenté les méthodes, les écueils et les résultats de la consultance architecturale, - pour le CAUE de la Drôme, Karin Faulmann et Sylvain Clor, stagiaire architecte, ont tenté de tirer le bilan des pratiques du conseil au travers de l'analyse de quelques exemples significatifs.

Quatre ateliers co-animés par un architecte et un élu ont ensuite permis d'échanger par petits groupes autour des thèmes "conseil architectural et périmètres protégés", "conseil et qualité environnementale des bâtiments", "conseil et urbanisme" et "conseil architectural : une mission fondée sur une formation et une pratique professionnelle".

Rencontre organisée en partenariat avec les services de l'Etat [DDT et SDAP], la Fédération Nationale des CAUE, le CAUE de l'Isère et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.



À Alixan le 10 juin 2010



RENCONTRE "LES BONNES PRATIQUES DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION DURABLE"

Dans le cadre du suivi de la *Charte pour un habitat durable*, initiée par le Département et co-signée en 2007 par l'Association des maires, les opérateurs logement et de nombreux représentants des professionnels de l'aménagement et de la construction, un "atelier de réflexion et d'échanges sur les bonnes pratiques et matières d'aménagement et de constructions durables" s'est tenu le 26 avril à Bourg-lès-Valence. Structurée autour de la présentation de trois opérations [Les vergers à Étoile, La Kaoline à Barbières et la ZAC des Chabanneries à Bourg-lès-Valence], la rencontre, qui a réuni plus de 70 participants, s'est conclue avec la visite du site des Chabanneries.

Rencontre organisée en collaboration avec le Département de la Drôme.



Rencontre à Bourg-Lès-Valence, le 26 avril 2010.

PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE



AU COLLÈGE

Au titre des missions qu'il assure pour le Département, le CAUE est intervenu en 2010 sur deux collèges en restructuration : Marcel Pagnol à Valence et Seignobos à Chabeuil.

- Dans le cadre de son cours d'histoire-géographie, une classe de 6^{ème} du collège Pagnol a travaillé sur l'histoire de la constitution de Valence et sur celle du quartier du Plan où se situe le collège :
 - Valence Ville d'art et d'histoire et le service urbanisme sont venus parler de la ville et de ses projets,
 - les enfants ont fait une visite commentée du quartier du Plan,
 - un extrait du film documentaire "Le Plan : histoire d'un quartier 1964-2010" a été projeté en présence de son réalisateur Gérard Aujoulat.
- Le projet de rénovation du collège Seignobos a été l'occasion pour les élèves de la classe de "3^{ème} découverte

professionnelle" de travailler sur les composantes d'un projet architectural, et sur ses acteurs. L'architecte d'opération Isabelle Serre [agence IS à Caluire, 69] est venue présenter son projet et parler des métiers de la conception et du bâtiment avec les élèves. Intervention convaincante puisque sa collaboration avec la classe devrait se poursuivre en 2011.



Présentation des projets sur l'aire de jeux de Laborel



Collège Pagnol : visite du quartier du Plan et intervention en classe



À L'ÉCOLE

La classe du cycle 2 [CE2, CM1 et CM2] de la petite école de Laborel, dans les Baronnies, a travaillé sur le projet d'aménagement de l'espace vert situé au coeur du village. Un espace qui sert à la fois d'aire de jeux pour les enfants de Laborel et de lieu de détente pour les habitants et les touristes de passage. Sur le site même du projet, les élèves ont pu montrer aux élus de la commune et à leurs parents, les plans et maquettes qui illustraient leurs envies. Les élus ont promis d'en tenir compte...

VISITES

La Communauté de communes Rhône-Valloire, qui adhère au Syndicat Mixte chargé de la mise en oeuvre du ScoT des Rives du Rhône, a chargé les CAUE de la Drôme et de l'Ardèche d'organiser un cycle de visites d'opérations "exemplaires" en matière d'urbanisme et de construction. Lors de trois journées en juin, septembre et octobre, un groupe d'environ 25 élus a ainsi pu découvrir :

- les maisons passives en bois de l'architecte Thierry Roche à Saint-Priest [69],
- le quartier Saint-Jean-des-Jardins à Chalon-sur-Saône [71] : une cité jardin mixant petit collectif et maisons de ville,
- la ZAC de Grésigny à Saint-Pierre-la-Palud [69],
- deux opérations à Corbas [69] : Les

Taillis, où l'OPAC du Rhône a construit 139 logements dont 92 locatifs dans une approche environnementale à l'échelle urbaine et architecturale, et le quartier Bourlione, où un parc urbain écologique a été créé au coeur d'un quartier d'habitat,

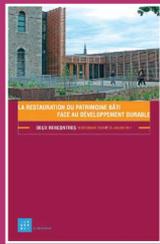
- la ZAC des Béalières à Meylan : une opération d'habitat locatif groupé auto géré.



Corbas - Les Taillis, 2010
Maître d'ouvrage : OPAC du Rhône
Maître d'oeuvre : Pierre Vurpas et Associés architectes

CONFÉRENCE

Au travers de deux de ses réalisations : la rénovation/extension du château de Mayenne et l'aménagement des espaces publics d'un village breton, Philippe Madec a démontré comment le respect du patrimoine bâti, et plus largement, l'écoute des lieux et des gens, constituaient la condition indispensable à la réalisation de projets réellement "durables".



Au cinéma Le Navire, à Valence, le mercredi 15 décembre 2010.

Manifestation co-organisée avec la Conservation du Patrimoine de la Drôme dans le cadre du cycle "La restauration du patrimoine bâti face au développement durable".

PUBLICATIONS

Des fiches fin de chantier "en ligne"

Sur le site internet du CAUE, des fiches Fin de chantier d'un nouveau type : plus « légères » que les fiches papier qui continueront de paraître, ces fiches web se veulent une fenêtre ouverte sur l'actualité de la production architecturale et urbaine drômoise. 13 fiches sont parues à ce jour : 7 au printemps 2010 et 6 en décembre.

Fiches réalisées en collaboration avec la Maison de l'architecture de la Drôme/MAD. À voir sur : <http://caue.dromenet.org>



URBANISME

2010 A CONFIRMÉ LA TENDANCE OBSERVÉE DEPUIS QUELQUES ANNÉES : L'URBANISME EST À PRÉSENT LE PREMIER SUJET D'INTERVENTION DU CAUE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS [26 MISSIONS SUR 69].

PLU ET CARTES COMUNALES

Une douzaine de communes ont cette année demandé au CAUE de les accompagner dans des réflexions portant sur l'ensemble de leur territoire.

• Dans le cadre d'une contribution à l'écriture du cahier des charges de leur Plan Local d'Urbanisme, le CAUE est intervenu notamment :

• À **Chatillon-Saint-Jean** :

la commune qui avait déjà bien réfléchi sur ses objectifs, a souhaité travailler autour de trois thèmes : la mise en oeuvre de la concertation [avec qui ? comment ?], les formes urbaines et déplacements, la qualification des zones d'activités.

• À **Aouste-sur-Sye**, dans un contexte de rareté des terres agricoles, la consommation foncière et le recentrage de l'urbanisation sur le bourg ont été au coeur des discussions.

• À **Marignac**, commune dioise de 150 habitants, l'objectif premier est de répondre aux besoins en logement de la population [locatif...] et de pouvoir accueillir de nouveaux habitants. Ceci, dans un contexte de forts enjeux agricoles et paysagers.



Marignac

• D'autres communes, comme **Saint-Nazaire-le-Désert** (150 hab.), **Saint-Roman** (160 hab.) dans le Diois, ou **Montrigaud** (490 hab., CC du Pays de Romans) ont demandé au CAUE de les éclairer sur

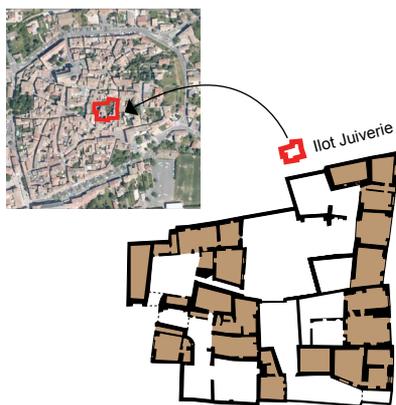
l'alternative : carte communale ou PLU. La première a délibéré pour le PLU, mais va en priorité finaliser ses études et lancer des travaux en matière d'assainissement. Saint-Roman et Montrigaud hésitent encore.



Montrigaud

• **Barbières**, déjà dotée d'un POS, a sollicité l'appui du CAUE pour définir, en concertation avec les acteurs concernés [associations, commerçants...], un projet général de développement incluant : le devenir de bâtiments et équipements publics, le traitement des espaces publics et la question des déplacements.

AMÉNAGEMENT DE QUARTIERS EXISTANTS



Saint-Paul-Trois-Châteaux : espaces bâtis

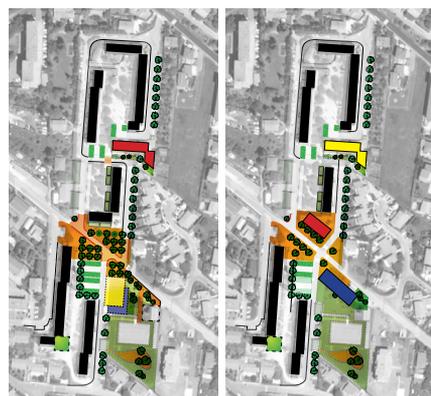
• La commune de **Saint-Paul-Trois-Châteaux** a confié au CAUE une réflexion portant sur le devenir de "l'ilot Juiverie" situé dans le coeur médiéval du bourg. S'appuyant sur des relevés et documents existants, le CAUE a mis en évidence les surfaces et volumes exploitables, les bâtiments les plus propices à une rénovation, les liens à créer avec le tissu urbain voisin. Des scénarii ont ensuite été proposés visant à vérifier la capacité du bâti à recevoir des programmes de logements, d'activités, voire d'équipements. Suite à ce travail, la commune a demandé au CAUE d'approfondir certaines des hypothèses

émises et de tester la faisabilité de la création d'un lieu culturel et d'expositions dans un bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques.

• Le quartier des Chaux à **Saint-Jean-en-Royans** et celui de l'Enclos à **Donzère**, deux quartiers dits "d'habitat social" construits dans les années 1960-70, ont fait l'objet d'une réflexion visant à améliorer leur fonctionnement et leur insertion dans la ville. Dans les deux cas, Drôme Aménagement Habitat est propriétaire des logements.

• À **Saint-Jean**, la démarche a été menée en préalable à une opération de démolition/reconstruction de DAH. Diagnostic puis scénarii alternatifs ont été discutés avec élus, bailleur social, associations et responsables du collège proche du quartier. Le scénario retenu acte la reconstruction de logements selon de nouvelles formes d'habitat, la requalification des espaces publics et des abords du collège, et la localisation d'une salle communale. Des ateliers participatifs, organisés par l'association De l'Aire et le Centre social, et co-animés avec le CAUE, invitent les habitants à apporter leur "savoir d'usage" et contribuer ainsi au programme d'aménagement du quartier.

• À **Donzère**, le CAUE a travaillé sur le programme de traitement des espaces publics et sur des scénarii de localisation de plusieurs équipements : crèche, foyer pour handicapés moteurs, maison de quartier.



Donzère - quartier de l'Enclos deux scénarii possibles pour une requalification.

■ Maison de quartier
■ Pôle petite enfance
■ Foyer des Alouettes

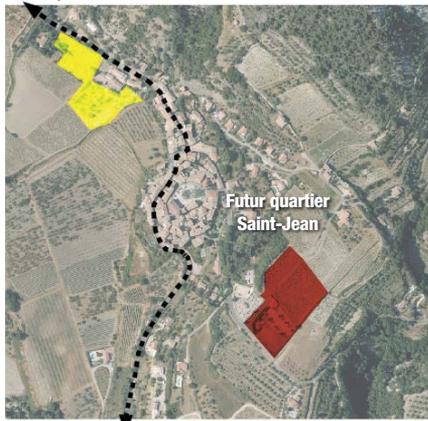
RÉFLEXION PRÉALABLE À L'URBANISATION DE QUARTIERS

• À **Mours-Saint-Eusèbe**, les élus s'interrogeaient sur les modalités de passage à l'opérationnel sur deux quartiers [26 ha au total] faisant chacun l'objet d'une orientation d'aménagement dans le PLU. Le CAUE a programmé, et accompagne

ESPACES PUBLICS

à présent, une étude visant à préciser le schéma d'organisation spatiale, à évaluer le coût des réseaux et des équipements induits, et enfin à définir un phasage et des modalités possibles d'intervention financière et réglementaire.

• À **Venterol**, le CAUE est intervenu sur le programme d'aménagement des espaces publics et sur le projet d'urbanisation de deux secteurs : l'un à vocation d'équipements sportifs situé à proximité de la mairie, l'autre à vocation résidentielle, situé à quelques centaines de mètres du centre médiéval [secteur Saint-Jean]. Les enjeux très forts en matière de paysage et de déplacements, l'importance du futur quartier Saint-Jean dans le projet global de développement de Venterol, la volonté communale de réaliser des opérations de qualité, ont conduit le CAUE à proposer une étude urbaine intégrant une Approche Environnementale de l'Urbanisme/AEU. Sur Saint Jean, deux scénarii de plan de composition ont été proposés. Le programme d'habitat [qui mixera collectif, intermédiaire et individuel] devrait être affiné après une étude habitat réalisée par l'ADIL avec le financement du Pays Une Autre Provence.



■ futurs terrains de sport et de loisirs et parking
■ futur quartier d'habitation

Venterol

ET AUSSI :

Réflexions générales : Sahune.

Cartes communales : Sainte-Croix, Miribel.

PLU : Rochefort-Samson, Vassieux-en-Vercors.

Quartiers nouveaux : La Baume-d'Hostun, Malissard, Plan de Baix/PNRV, Rochefort-Samson, Erôme.

Quartiers existants : Saint-Restitut [zone d'activités], La Bégude-de-Mazenc/CC Dieulefit.

Autres : Centre Hospitalier *Le Valmont*

UNE VOIE "DOUCE" LE LONG DE L'EYGUES

La **Communauté de communes du Val d'Eygues** souhaite offrir aux habitants de son territoire et aux touristes une promenade en bord de rivière qui relierait toutes les communes riveraines de l'Eygues. Sa démarche s'inscrit dans un double objectif de diversification de l'offre touristique et de développement durable. La mission du CAUE a consisté à :

- analyser les paysages traversés, à l'échelle du parcours et à celle du grand paysage,
 - identifier des hypothèses de tracés,
 - réaliser des "zooms" sur les secteurs à enjeux ou présentant des contraintes particulières,
 - localiser les aménagements à réaliser : relais vélos, passerelles sur ravins...
 - approcher une enveloppe financière.
- L'essentiel du parcours pressenti à ce jour passe par des chemins ruraux à faible trafic.



Val d'Eygues - réalisation d'une voie douce

SCHÉMA GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT

Tulette, Rochefort-en-Valdaine et Saint-Agnan-en-Vercors ont toutes trois confié au CAUE la rédaction du cahier des charges d'une étude générale d'aménagement des espaces publics de leur centre village. Dans les trois cas, la problématique de traitement de la traversée du bourg par une départementale vient s'ajouter à celle de la mise en valeur du centre historique.

À Saint-Agnan, la démarche communale s'inscrit dans le contexte d'un projet de création, par le Parc Naturel Régional du Vercors, d'un "espace de présentation de la biodiversité du Parc". Outre un bâtiment, ce lieu comprendra un espace extérieur et une "promenade urbaine" ponctuée d'oeuvres



Saint-Agnan-en-Vercors

d'artistes illustrant cette biodiversité.

Aujourd'hui, les communes ont désigné leurs concepteurs. Pour Tulette, la priorité est l'aménagement du *Cours*, sa place emblématique ; à Rochefort, c'est la place de la mairie située en bordure de la RD 327 ; à Saint-Agnan, ce sera les abords de l'espace de présentation de la biodiversité du Parc.

UNE PRAIRIE AU COEUR DU VILLAGE DE EURRE

Entre le vieux village de **Eurre** et le hameau de Laye, un quartier pavillonnaire, s'étend une vaste prairie communale. Elle est non constructible aux termes du PLU.

Trois réunions publiques de concertation avec les habitants ont permis de définir les objectifs d'aménagement de cette "prairie urbaine" :

- faire de ce lieu un espace public fédérateur, un lien à la fois physique [création de cheminements entre quartiers...] et social [lieu de rencontres ouvert à tous],
- renforcer son caractère d'espace vert, le planter en recherchant une biodiversité, le traiter "légèrement" pour permettre une diversité et une évolution des usages.



Eurre - une prairie urbaine pour relier vieux village et quartiers récents

ET AUSSI :

Albon, Beaurières, Bonlieu/CC du Pays de Marsanne, Châtillon-en-Diois, Chatuzange-le-Goubet, La Charce, Laveyron, Mollans-sur-Ouvèze, Le Poët-Sigillat, Saint-Jean-en-Royans, Sederon.

LE CAUE AVAIT PARTICIPÉ À LEUR PROGRAMMATION...

ILS ONT ÉTÉ LIVRÉS EN 2010 :

École primaire
Piégros-La-Clastre



arch : Jean-Charles Gaud, architecte mandataire, Crest [26], Matthieu Cornet, Crest [26], SCOP Habiter, Aouste-sur-Sye [26], architectes associés.

Espace R&V [Royans-Vercors]
Saint-Nazaire-en-Royans



arch : Agence Evelyne et Charles Colomb, Valence [26].

Gymnase intercommunal
Piégros-La-Clastre



arch : Roland Schmied architecte, Crest [26].

Cantine
Chabeuil



arch : AGC Concept architectes, Châteauneuf-sur-Isère [Rovaltain] [26].

PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS

RÉINVESTIR LE BÂTI EXISTANT OU CONSTRUIRE ?

Dans les processus de programmation d'équipements, le CAUE est très souvent sollicité au moment où se pose la question du choix de localisation des équipements projetés :

Chabeuil se demande ainsi où construire son futur gymnase et une salle polyvalente et s'il est intéressant de les prévoir sur un même site.

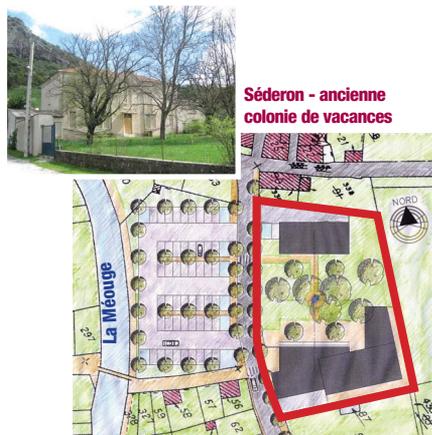
La **Communauté des communes du Vercors** fait étudier des scénarios de déplacement de son office de tourisme [qui resterait cependant à La Chapelle-en-Vercors]...

Très souvent cette question de la localisation se double d'une autre : rénover et agrandir un bâti existant ou bien construire ?

Ainsi, pour sa future salle de spectacles, la commune de **Nyons** a étudié quatre sites possibles d'implantation, et s'oriente a priori vers une construction neuve plutôt que vers l'extension d'un équipement déjà existant.

Pour ses bureaux, la **Communauté de communes du Pays de Buis-les-Baronnies** a également fait étudier 4 hypothèses, dont l'une consiste en un agrandissement sur place. Les questions d'accès et d'accessibilité étaient au coeur de la réflexion.

Dans d'autres cas enfin, la question de départ est celle de la réutilisation possible d'un bâtiment existant, qu'il soit depuis longtemps patrimoine communal, récemment acquis, ou que la collectivité s'interroge sur son éventuel achat.



Sédéron - ancienne colonie de vacances

À **Sédéron**, la bâtisse et le parc d'une ancienne colonie de vacances très bien située au coeur du village, ont fait l'objet d'une approche visant à vérifier la pré-faisabilité technique et fonctionnelle de l'installation de la mairie, d'une salle des fêtes, d'une bibliothèque et de locaux associatifs. À **Peyrins**, la commune projette la rénovation du bâtiment de l'ancienne école pour y installer à rez-de-chaussée le

restaurant scolaire aujourd'hui trop petit et non accessible. Situé sur la place de la mairie, ce projet viendra parachever l'aménagement de ce secteur du centre bourg.

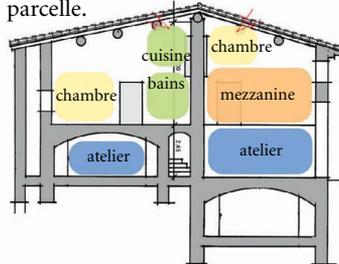
À **Clérieux**, après une réflexion générale sur ses équipements et son patrimoine bâti, la commune a confié au CAUE le programme et le suivi des diagnostics techniques et architecturaux de plusieurs bâtiments.

LOGEMENTS ET ACTIVITÉS

Réunir dans un même projet la création de logements et d'activités économiques : une ambition partagée par de nombreuses collectivités.

L'**Entente intercommunale de l'Ennuyé**, après avoir envisagé puis rejeté l'idée de créer une petite zone d'activité, a avec l'aide du CAUE, inventorié, puis analysé sur les différentes communes qui la constituent, le bâti apte à accueillir des locaux artisanaux.

Barnave s'interroge sur la possibilité de créer des ateliers d'artisans, et peut-être des logements, dans un ancien orphelinat. Le travail a porté à la fois sur le bâti et l'aménagement d'espaces publics sur la parcelle.



Mérindol-les-Oliviers, comme **La Roche-Saint-Secret**, souhaitent vérifier la faisabilité technique et financière de créer un commerce multiple et des logements. La première dans une maison du village qu'elle projette d'acheter, la seconde dans le bâtiment de l'ancienne école.



Mérindol-Les-Oliviers

ET AUSSI... D'AUTRES MISSIONS :

scolaire/péri-scolaire : Châteauneuf-du-Rhône, La Chapelle-en-Vercors, Manthes/CC Rhône-Valloire
petite enfance : CC du Diois
salle d'animation : SIVU du Bagnol
mairie : Margès, Jaillans.

